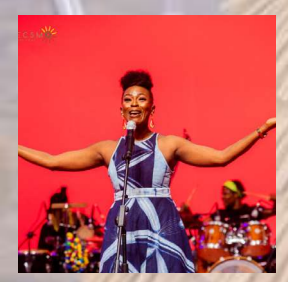
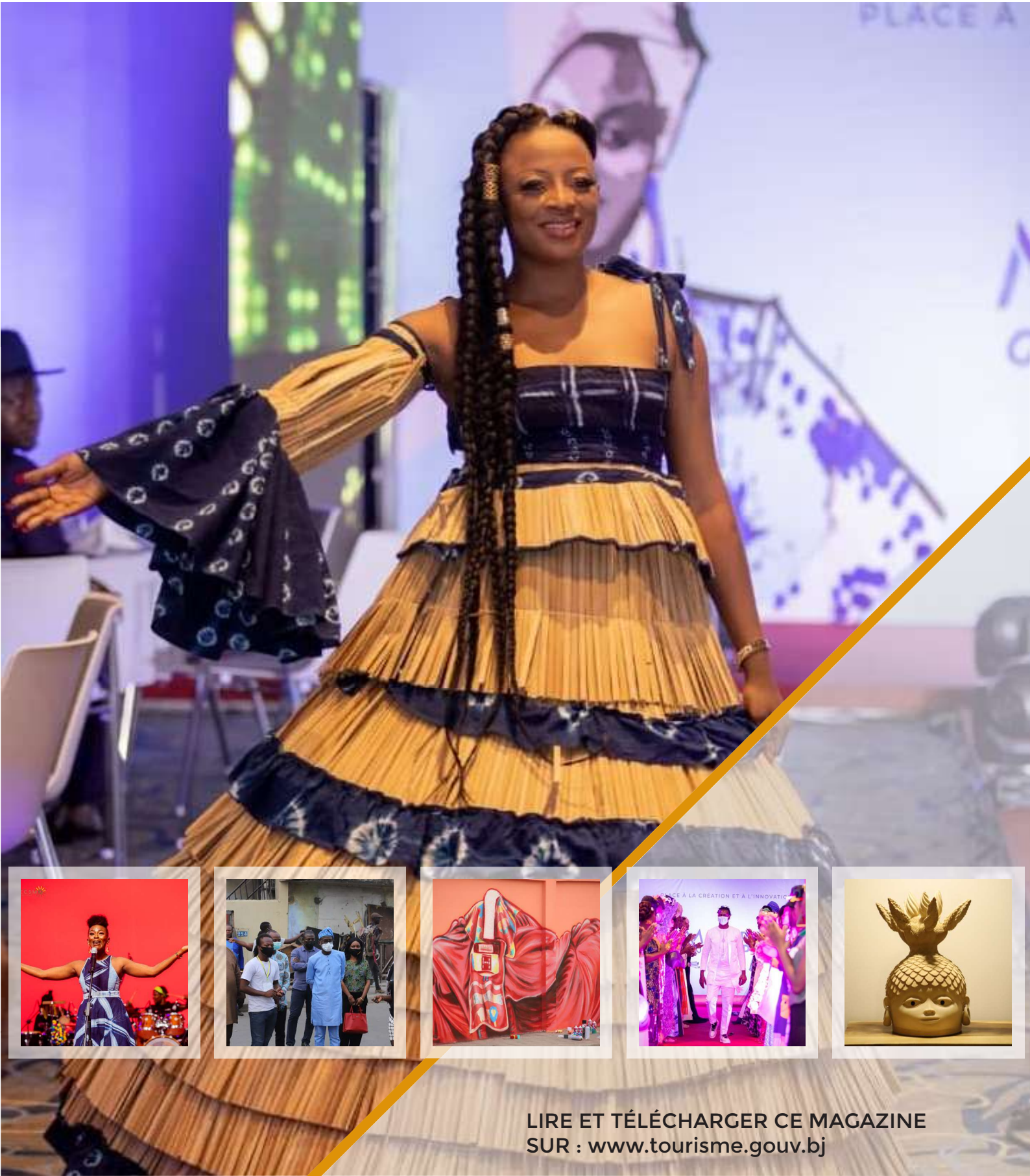




MINISTÈRE DU TOURISME,  
DE LA CULTURE ET DES ARTS  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

# LES PAGES DU MTCA

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU MTCA N°001 / AOUT 2021



LIRE ET TÉLÉCHARGER CE MAGAZINE  
SUR : [www.tourisme.gouv.bj](http://www.tourisme.gouv.bj)

## HONNEUR À LA BEAUTÉ !

Présenter les activités du MTCA en ligne avec beaucoup d'images. Rendre compte des projets réalisés et des actions initiées en lien avec les différents partenaires. Offrir au public une version glamour des informations, en mettant en avant le travail des cadresurs. Telles sont les raisons qui justifient la création de ce magazine Web qui se propose d'offrir au public une approche colorée, artistique et originale de l'information.

Car, aujourd'hui où la multiplicité des médias et des supports rend très vite périssables les informations, revenir sur

tel fait, en apprécier la pertinence ou la subtilité exige un traitement singulier, une présentation qui sort des sentiers battus. Nous sommes au ministère du tourisme, de la culture et des arts, dans des secteurs où la créativité se déploie à tout moment, où le souci du bien faire reste toujours présent. En somme, il s'agira d'offrir aux internautes une lecture gaie et festive de l'information à la mesure des exigences du monde artistique et touristique dont nous sommes les partenaires et les serviteurs.

Les rubriques proposées tiennent compte de trois choses : les réalisations du MTCA, les événements marquants, les partenariats réussis, les initiatives privées auxquelles le ministère a été associé.



## ÉDITORIAL

Si les images racontent les informations et décrivent les faits, les textes, autour de 200 voire 300 mots, ne viendront qu'à titre explicatif pour accompagner les photos, nuancer certains aspects des sujets abordés. Enfin, la mémoire immédiate du MTCA sera activée sous la forme de rappels d'événements ayant marqué la vie du ministère ces huit, neuf, dix derniers mois.

LES PAGES DU MTCA, c'est un lien du visuel artistique, un service de l'information qui valorise le secteur culturel, les artistes, les consommateurs pour une complicité, un partenariat que l'on souhaite durable.



# SOMMAIRE

ACTUALITÉS.....	4
PARTENARIAT.....	11
MÉMOIRE.....	13
CNT.....	15
GALERIE NATIONALE.....	18
TOURISME.....	23
RETOUR DES BIENS CULTURELS.....	26
RETOMBÉES DU PAG1.....	32
AUDIENCES.....	33

## REDACTION

### DIRECTEUR DE PUBLICATION :

ABIMBOLA Babalola Jean-Michel Hervé

### REDACTEUR EN CHEF :

COUAO-ZOTTI Florent Raoul

### REDACTEURS :

DJIMIDO Germin

TAÏROU Chamss Deen

### CONSEILLERS :

TOTAH Folly Eric

AGUIA DAHO Jacques

BORNA Carole

**GRAPHISTE :** ALLOWANOU Arnaud



## FETE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE: DU SON, DES COULEURS, DES FRISONS, DE L'EMOTION

Décalée au 3 juillet 2021, la fête internationale de la musique, la trente neuvième de l'histoire, s'est déroulée au Palais des congrès de Cotonou dans une ambiance chaude et effervescente. Le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts a réuni une brochette d'artistes de toutes sensibilités et de toutes générations. Anciens et plus jeunes, classiques et urbains, célèbres et moins connus, ils se sont succédé sur la scène de la salle rouge avec des répertoires variés, diversifiés, rappelant ainsi les plus belles gloires de la musique béninoise. Si les orchestres comme Adjamalefou et Fifi Fender les ont accompagnés, les Poly Rythmo et Gangbé Brass Band, eux, ont exécuté leurs propres morceaux.

Le public, nombreux, a été très réactif. Répondant aux prestations des artistes, relayant les refrains des tubes les plus connus, il s'est aussi et agréablement prêté aux jeux auxquels les deux animateurs de la soirée, Eliot Djodji et Soul to Soul, les ont invités.

À la fin, une photo de famille regroupant sur scène l'ensemble des artistes avec le ministre Babalola Jean-Michel ABIMBOLA entouré de ses collègues des Sports, des Affaires étrangères et bien d'autres personnalités, a fixé pour la postérité cette belle fête.

Rendez-vous l'année prochaine pour l'an 40 de l'événement.





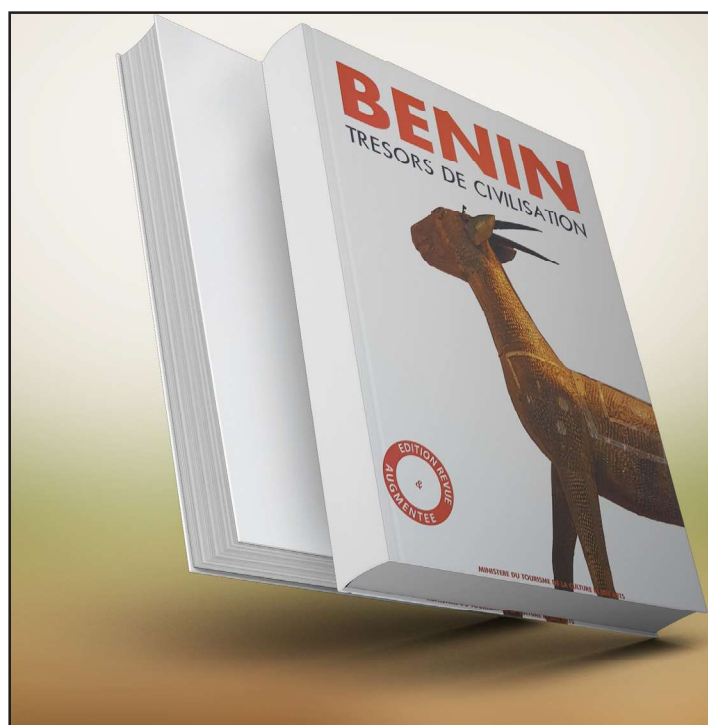
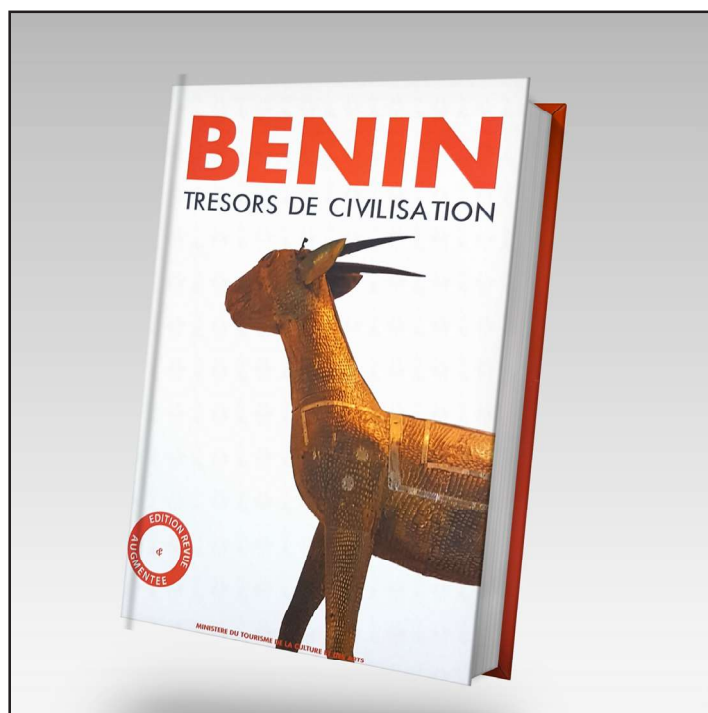
## BEAU LIVRE : LE BENIN EN MODE PHOTOS A TRAVERS SA CULTURE ET L'ECLAT DE SES VESTIGES PATRIMONIAUX

Publié en 2013, « Bénin Trésors de civilisation », est un beau livre qui avait besoin d'être rafraîchi. Pari gagné avec cet autre « trésor » revu et augmenté qui revisite, avec de nouvelles photos, et de nouveaux textes, ce Bénin riche et magique.

En effet, les pages, à l'intérieur, défilent comme un voyage aller simple dans le pays, des plages blondes de la côte aux plaines semi-arides du nord, en passant par les principaux sites touristiques, palais royaux, biosphère, fêtes identitaires, cuisine, arts.

Les photos, légendées ou non, racontent le Bénin dans la robe verte de son paysage méridional, dans l'austérité de ses terres rouges au centre, dans les courbes moutonnées de ses montagnes dans le septentrion. On retrouve aussi la vie des gens simples, saisie dans les activités qui rythment leurs quotidiens ou dans les moments phares du vivre en commun, cavaliers de la Gaani à Nikki, Bourignans à Ouidah, Egunguns en pays yoruba, Zangbetos chez les gouns. En bonus, est mise en évidence la créativité des artistes et artisans, plasticiens et cuisinières anonymes qui savent donner de la valeur ajoutée à nos mets.

Les photos, c'est l'instant et l'éternité, des images fortes, truculentes et festives qui utilisent la variété des plans, les angles de vue, les couleurs, afin de donner confort au lecteur ou touriste dans cette quête de connaissance avec le Bénin. C'est aussi le travail de ces témoins du visuel artistique qui est mis en avant.



# DÉFILÉ DE MODE

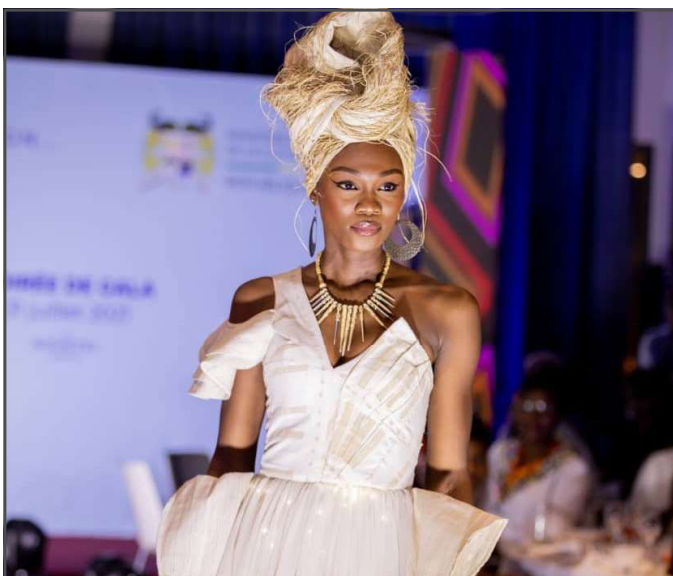
DÉFILÉ DE MODE DU 31 JUILLET : Du glamour, de l'exubérance, de la fantaisie...



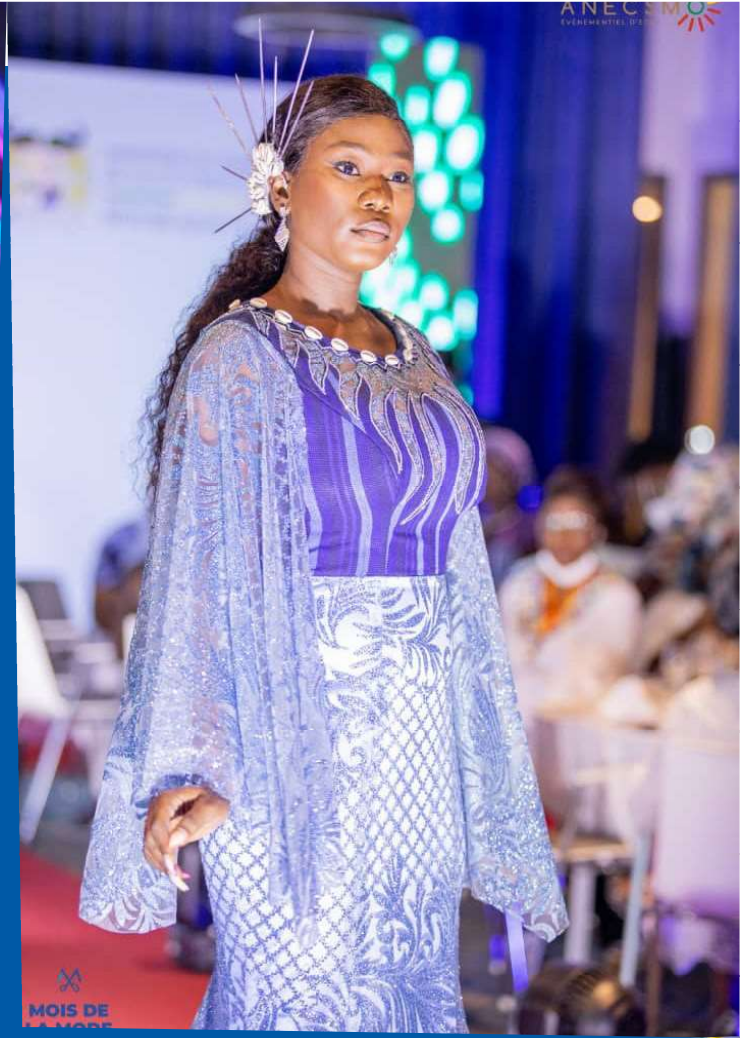
Il y a la robe en forme de hutte de Zangbeto, étagée sur plusieurs niveaux et décorée avec du coton indigoté. Il y a la jupe tressée en fil de branches de palmier avec un haut en paille alvéolée ; il y a l'ensemble en raphia formé de rondelles et conçu comme un hidjab iranien ; il y a cette soutane surmontée d'une mozette et d'une aumusse, avec, comme coiffure, la mitre classique de l'évêque. À la soirée du défilé de mode du 31 juillet 2021, les créateurs béninois ont fait éclater les

formes et les couleurs. Les fibres végétales ont été mélangées aux cotonnades, les objets de récupération se sont retrouvés sur des tissus nobles ; le cuir, le plastique et même le rotin se sont donné l'accolade sur des coupes les plus en vue. Les stylistes ont admirablement exploré non seulement les possibilités que leur offre l'environnement en lien avec la modernité, mais ils ont parfaitement illustré le thème de l'année « la mode et l'innovation ».

Ce qui est remarquable, c'est l'esprit de show et d'exhibition dans lesquels les différents modèles ont été conçus : si le traditionnel a été respecté avec le ashoké en agbada princier ou la robe pailletée de carrés de plastique de la lady urbaine, la fantaisie et l'exubérance, par contre, ont été présentes. Les stylistes, modélistes et couturiers béninois ont réussi à déployer leurs imaginations dans les formes les plus improbables, dans les couleurs les plus inattendues avec des matières les plus surprenantes. Ils ont ainsi répondu de manière juste que la mode béninoise existe bel et bien, qu'il suffit de faire confiance à ces artistes de l'épingle et du tissu pour que le vêtir, sorti du génie créateur de nos stylistes, puisse s'épanouir et conquérir l'Afrique et le monde.









**Ce défilé de mode vient clore les activités célébrant chaque année le mois du juillet décrété par le MTCA « Mois de la Mode ».**



## PROJET NOV'ART : LE NOUVEAU CONCEPT A VALEUR SURE POUR LES PLASTICIENS BENOIS

Réunir les artistes dans un espace de standing international, permettre à la clientèle huppée de ce lieu de les découvrir et d'apprécier leurs œuvres. Créer entre ces artistes et le public des moments d'échanges et de partage. Telles sont les raisons qui ont poussé le Novotel Orisha à créer Nov'art, événement qui met en synergie et tous les trimestres, des artistes émergents sélectionnés sous la vista de Charly d'Almeida.

Charly qui, conseiller artistique du concept, lui-même plasticien, fut le premier à inaugurer l'événement, ouvrant la voie à ses jeunes collègues, Lionel Yamadjako et Sébastien Boko pour l'acte 2 de Nov'art.

Le vernissage de l'exposition s'accompagne souvent d'un concert qui offre en binôme des vedettes de la chanson autour de la piscine de Novotel. À cette

occasion, King Mensah et Zeynab ont donné une prestation faite d'humour, de complicité, d'interprétation des titres cultes de leurs répertoires. Tout se passe avec l'appui institutionnel digne de nom du Ministère en charge de la culture dont la première autorité ne se fait pas prier.



# NOV'ART



# ANTHOLOGIE DE LA MUSIQUE BÉNINOISE: 60 ANS DE CREATIONS EN UN COFFRET



Les archives de la musique béninoise souffrent d'absence de titres phares de la production phonographique nationale. Si certains morceaux existent sur de rares plateformes numériques, ils n'ont plus la même qualité de lecture, d'écoute et de conservation. À l'heure du référencement des données sur la cartographie musicale

mondiale, il est impératif que la mémoire musicale béninoise soit présente. C'est une œuvre de longue haleine certes, mais elle mérite d'être entamée et promue. C'est l'initiative que le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts a prise à travers ce coffret « Anthologie de la musique béninoise ».

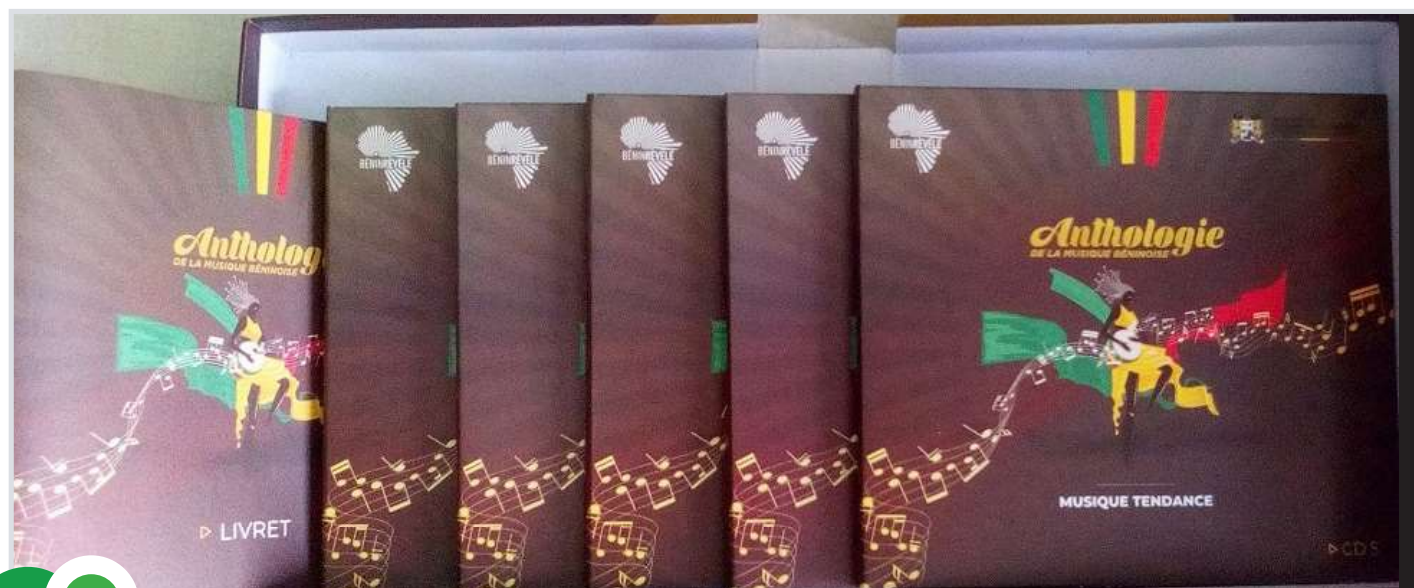
Regroupant cinquante-trois artistes, auteurs de soixante-trois chansons, ce produit balaie soixante ans de créativité des chanteurs et orchestres béninois de toutes générations. Les musiques sont diverses et variées principalement inspirées du terroir, des rythmes africains ou même d'expériences singulières venues d'ailleurs.

Pour parvenir à cette étape, une équipe de spécialistes, de promoteurs, d'agents d'artistes, d'experts en ingénierie musicale, a été mise en place. Pendant huit mois, ils ont travaillé d'arrache-pied, sélectionnant les titres, confrontant, à chaque fois, leurs listes, interrogeant à leurs tours des archives internationales ou des confrères étrangers pouvant les renseigner sur telle œuvre, tel auteur-compositeur, tel producteur, tel label disparu. Puis, a suivi la remasterisation des chansons retenues, un travail technique effectué sur les sons afin que les appareils d'aujourd'hui puissent les lire et restituer leur authenticité. On saluera aussi le design de l'emballage, avec ce personnage féminin aux couleurs nationales, jouant du tam-tam – instrument commun à tous les orchestres – sur un fond café tout en dégradés.

Ce sont ces étapes qui ont été rapportées et rappelées au moment du lancement de l'anthologie, le 29 janvier 2021 à Cotonou. Soirée glamour, un rien pailletée, l'évène-

ment, animé par deux présentateurs de générations différentes, a vu se succéder, sur la scène bleue du palais des Congrès, des chorégraphes et groupes de danseurs exécutant des pas, se trémoussant le corps aux sons et aux rythmes de ces musiques. La bio des vedettes sur écran géant, accompagnait, à chaque fois, leur passage.

À la fin, un exemplaire du coffret a été remis aux artistes ayant contribué à l'anthologie. C'était en Janvier. Quoi de plus normal pour commencer la nouvelle année.



# CREATION DU CENTRE NATIONAL DU THEATRE



## ASSURER UN RAYONNEMENT DE L'ART THEATRAL AU-DELA DE LA SIMPLE BIENNALE

Au Bénin, l'ambition de révéler la culture dans toutes ses formes se concrétise de façon méthodique à travers des réformes courageuses initiées par le Gouvernement. L'art théâtral connaît une métamorphose profonde depuis quelques mois suite à la création du Centre National de Théâtre.

Le coup de pioche a été donné en conseil des Ministres le mercredi 11 mai 2021, avec l'adoption du décret définissant la composition, les attributions et le fonctionnement de la nouvelle structure.

### Sur la cendre du FITHEB ?

Epicentre du théâtre africain, le FITHEB était devenu peu attractif, sans public, inexistant sur la cartographie des événements culturels à forte valeur ajoutée. La biennale souffrant des difficultés de gouvernance, avait perdu l'affection du public et la confiance des partenaires internationaux. Entre deux biennales, le théâtre béninois devenait orphelin. La dernière organisée en 2018 a laissé un goût amer notamment,

avec une ardoise de plus de 145 millions de francs Cfa difficile à justifier. Face à ce tableau sombre et ces dysfonctionnements qui ne permettaient pas à l'institution d'atteindre durablement les objectifs à lui assignés, il s'est imposé la nécessité d'organiser un audit organisationnel et financier de la quatorzième édition du Festival international de théâtre du Bénin (FITHEB 2018) et de procéder à des réformes.



Nonobstant cette décision courageuse prise suite au diagnostic dont les résultats ci-dessus énumérés révèlent à tous le placard dans le lequel le FITHEB était déjà rangé, ça piaillait dans tous les sens.

Et c'est à juste titre qu'au lendemain de la création du CNT, le Ministère du tourisme, de la culture et des arts, a décidé de s'entretenir avec les acteurs de l'art théâtral. Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA, entouré des membres de son cabinet et de directeurs techniques, s'est ouvert à des interlocuteurs assez représentatifs pour des échanges conviviaux et sans langue de bois sur la vision globale du Gouvernement pour le secteur (volets musique, théâtre, cinéma et arts plastiques) et le cas échéant, les tenants et aboutissants de la réforme

ayant conduit à la création du CNT suite à la dissolution du FITHEB.

On retient que la réforme vise essentiellement à mettre en place une organisation viable, susceptible de porter les nouvelles dynamiques et d'impacter l'ensemble du secteur, à restructurer de façon significative l'institution, afin de contribuer à développer l'ensemble du secteur du théâtre et à lui assurer un rayonnement au-delà de la simple biennale. Aussi, s'agit-il d'instituer la formation des professionnels du théâtre, de créer, produire et diffuser des pièces et faire renaître autrement le FITHEB afin de contribuer efficacement à l'épanouissement professionnel et social des acteurs du monde du théâtre.

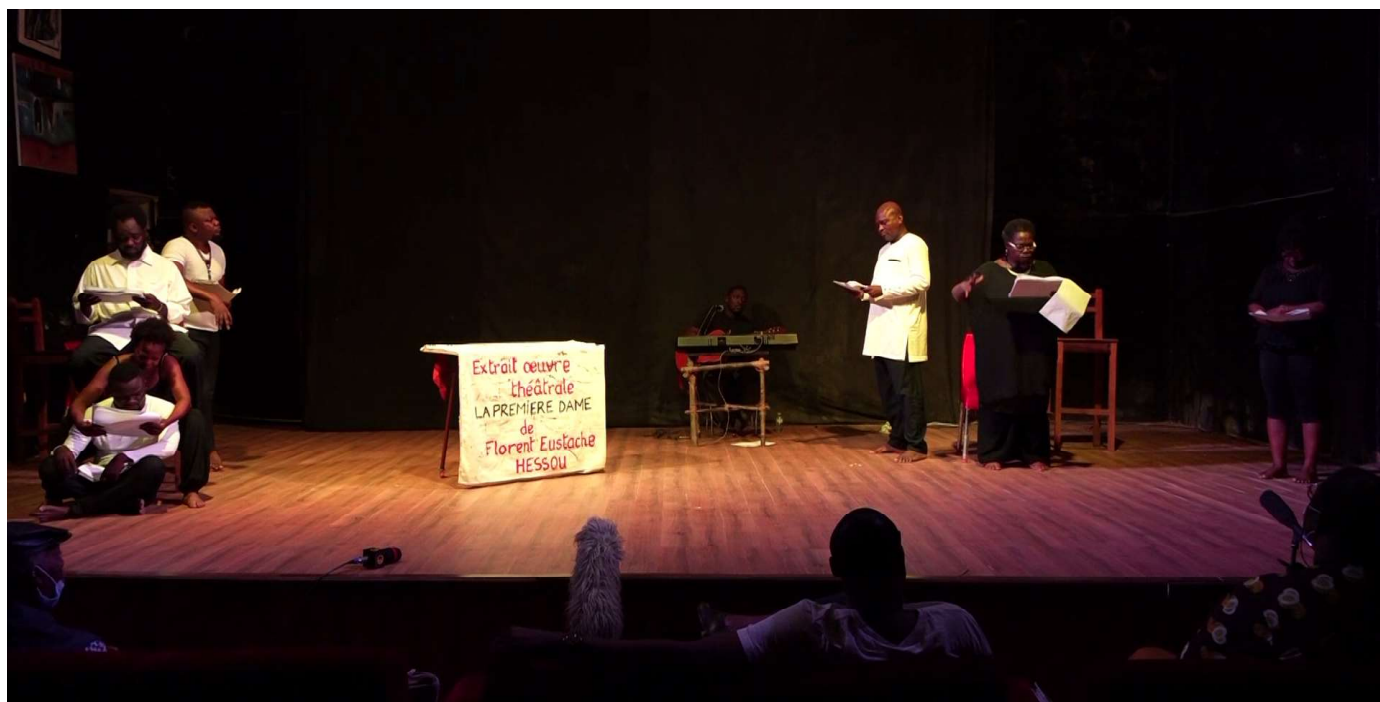




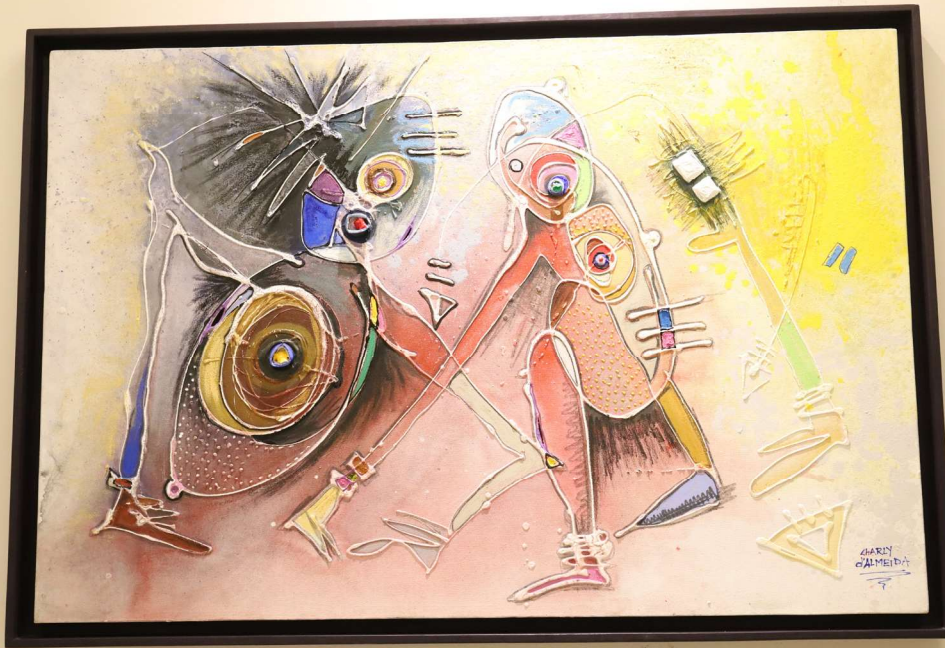
## Prochaines étapes

Après l'aboutissement de la réforme, le Ministère en charge de la culture compte, dans les jours à venir, poursuivre les démarches administratives pour le paiement des dettes de la quatorzième édition du FITHEB 2018. Mais avant, le CNT verra installer ses différents organes dont le Conseil d'administration et le

Conseil artistique. Ensuite, suivront la nomination de son directeur général conformément aux dispositions légales et réglementaires, le choix des locaux de la structure et les diligences pour l'organisation de la prochaine biennale en 2022 ou 2023.



L'EXPRESSION D'UNE VOLONTE MANIFESTE POUR UNE DYNAMIQUE AUTOUR DU MARCHÉ DE L'ART AU BENIN



Créée par décret pris en conseil des ministres, la Galerie nationale matérialise la volonté du Gouvernement d'aligner le cadre opérationnel des arts sur les standards internationaux pour en faire un levier de création de richesse et d'emplois. Sa création s'inscrit dans la volonté gouvernementale de relever l'un des défis majeurs de notre société : accroître la contribution des arts plastiques à la transformation structurelle de l'économie béninoise et au bien-être des artistes plasticiens. De son acte de

création, la Galerie nationale dirigée par Mme Léa AWUNOU a pour mission de révéler les artistes plasticiens et de créer une dynamique autour du marché de l'art. La célérité ayant caractérisé la mise en place de ses organes, le conseil d'administration, la direction générale, et le conseil artistique ainsi que leur installation au siège provisoire de la structure, dénote de la détermination du Ministère de tutelle de réaliser cette vision du chef de l'Etat et de son gouvernement pour les arts plastiques.



Comme promis à leur installation, le Ministre Jean-Michel ABIMBOLA a son regard fixé sur le tableau de bord des différents organes de la Galerie nationale. Accompagné du Président du Conseil d'administration et des membres de son cabinet, il a effectué une descente en mai 2021, au siège provisoire de l'agence à Cotonou. L'occasion lui était donnée d'échanger avec la direction générale et

le personnel avec ses encouragements et le rappel de la mission importante assignée à la structure. Il en a également profité pour inviter ses compatriotes à s'intéresser davantage aux œuvres des artistes plasticiens afin de révéler les talents et créer une dynamique autour du marché de l'art.

### Patrimoine artistique contemporain national

Premier acte significatif de l'agence, la signature d'un contrat avec les artistes plasticiens en vue de l'achat de leurs œuvres. Invités à visiter le siège de leur institution de tutelle, les artistes plasticiens ont eu l'honneur de s'imprégner de la vision du Gouvernement pour leur sous-

secteur. Ils se sont mieux informés de la mission et des moyens d'action de la structure. L'envol ainsi pris a permis de poser le premier acte significatif de la Galerie nationale. Une trentaine d'artistes plasticiens a signé chacun un contrat avec l'agence pour l'achat de ses œuvres.



Pour la première fois dans son histoire, le Bénin constitue son patrimoine artistique contemporain. L'année 2021 a vu la concrétisation de cet ambitieux programme du Gouvernement. Les 31 artistes plasticiens retenus verront leurs œuvres intégrer la première collection

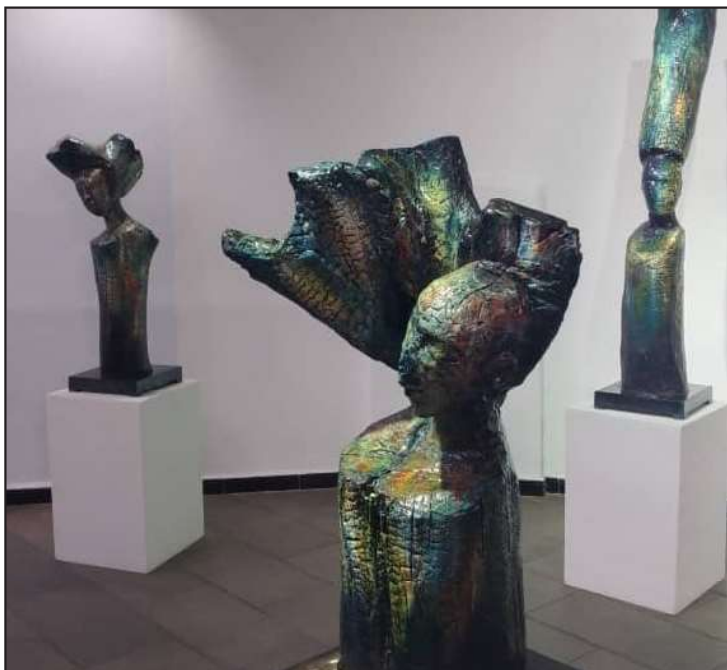
du patrimoine artistique contemporain national. Ils mettent ainsi en lumière la richesse créative et les talents artistiques dont regorge le Bénin et deviennent les ambassadeurs de la création artistique béninoise.



# EXPOSITION CONTEMPORARY BENIN A ABIDJAN

## INSTITUTIONS CULTURELLES ET PASSIONNÉS D'ART SALUENT LE TALENT DES PLASTICIENS BÉNOIS

L'art, véritable levier d'expression des identités culturelles d'une communauté, constitue une partie intégrante du patrimoine historique d'une nation au point de contribuer à la production de la richesse nationale. L'ouverture au monde de l'art conceptuel africain a donné lieu, ces dernières décennies, à une libération d'énergies créatrices, à un foisonnement de vocations et à une diversité d'expressions et de tendances artistiques.

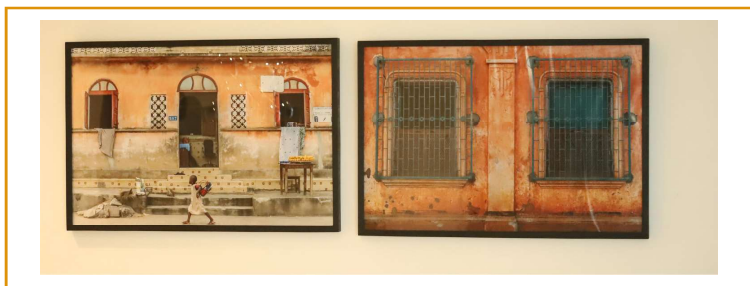
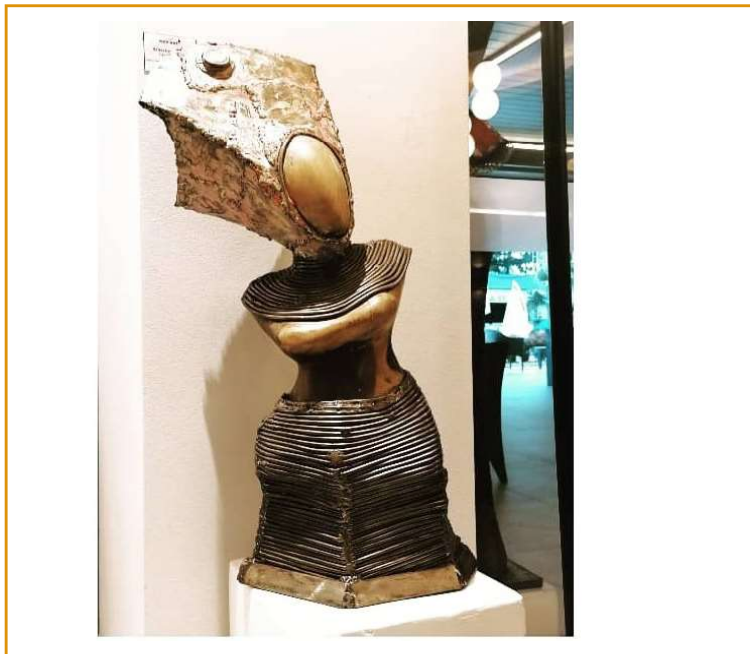


Au Bénin, le Gouvernement fait de ce combat pour la révélation de l'immense créativité des plasticiens béninois, son cheval de bataille depuis 2016. Dans cette optique, des œuvres artistiques béninoises ont été exposées courant mois d'Avril 2021 à Abidjan dans trois prestigieuses galeries. Il s'agit de l'exposition CONTEMPORARY BENIN transportée dans les locaux de l'hôtel SEEN à Abidjan pour accueillir des œuvres béninoises. Une initiative du compatriote M. Idelphonse AFFOGBOLO et qui a permis de mettre en avant quatorze (14) artistes plasticiens majeurs ainsi que des talents qui s'affirment. Laeila ADJOVI, Eliane AISSO, Joël DEGBO, Senami DONOUMASSOU, King HOUNDEKPINKOU, Gregory OLYMPIO, Thierry OUSSOU, Remy SAMUZ, Tchif, Dominique ZINKPE, Julien SINZOGAN, Gérard QUENUM, Julien Vignikin et Nahanaël VODOUHE.



Le Ministère en charge de la culture et des arts représenté par la Conseillère technique aux arts et la Directrice de la Galerie nationale, a accompagné cet événement dont l'intérêt réside dans l'éclectisme du choix des artistes plasticiens et dans la sélection des lieux et des galeries de prestige sur le continent. De la Galerie AMANI de Léon N'Guetta située au Plateau à Abidjan à la Fondation DONWAHI de Mme ILLA DONWAHI, la délégation ministérielle a eu le privilège

de visiter ces galeries de prestige qui ont exposé des artistes béninois. Elle se rendra ensuite à l'exposition CONTEMPORARY BENIN transportée dans les locaux de l'hôtel SEEN à Abidjan pour accueillir des œuvres béninoises. Il s'agit de celles des artistes. A noter que presque toutes les toiles exposées ont été vendues au public composé de passionnés d'art et d'institutions culturelles ivoiriennes et internationales.



## Mise en œuvre des réformes et amélioration des performances touristiques : Le Bénin s'aligne sur les normes et standards internationaux



Dans le souci d'aligner le Bénin sur les normes et standards internationaux en matière de tourisme, le Gouvernement du Président Patrice TALON s'est engagé depuis 2016, dans un combat noble, celui de l'amélioration de ses performances touristiques. Dans ce combat, l'appel lancé à l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) pour son soutien n'est pas resté vain. Notre pays a signé, avec l'Organisation et la Banque mondiale, deux (02) conventions en vue de l'amélioration de ses performances touristiques. Il s'agit de la Convention relative à l'amélioration du système d'octroi des agréments, licences

et classement des entreprises touristiques et celle concernant la mise au point du Système des Statistiques du Tourisme et le développement d'un Compte satellite du tourisme (CST) au Bénin.

C'était à travers une cérémonie en mode virtuel entre le Ministre béninois du tourisme, de la culture et des arts, Babalola Jean-Michel H. Abimbola, le Secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme, la Directrice du département régional pour Afrique de l'Organisation mondiale du tourisme et le représentant de la Banque mondiale.

## LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION DU TOURISME EN MARCHÉ

Quelques mois plus tard, le processus de la réforme de la réglementation du tourisme tant attendue, a effectivement démarré avec méthode et détermination. A la faveur d'une rencontre d'échanges avec les acteurs privés du secteur touristique à Cotonou en juin dernier, le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, a présenté, la kyrielle d'actions majeures envisagées à travers cette réforme. Babalola Jean-Michel H. Abimbola a fait une présentation exhaustive de la situation allant de la vision globale du Gouvernement pour le secteur aux réformes majeures en passant par le contexte, les tenants et aboutissants de la réforme ainsi que les prochaines étapes de sa mise en œuvre. De ses explications, il ressort que la concrétisation de la vision du gouvernement de faire du tourisme un secteur pourvoyeur d'emplois

et de richesses, nécessite, outre les investissements massifs dans les projets phares et prioritaires du secteur, la mise à niveau de la qualité des services et l'alignement sur les normes et standards internationaux. Il en ressort que le package d'actions majeures envisagées permettra de détruire la voile de laideur (caractérisée par la dégradation accentuée de la qualité des prestations touristiques; l'inobservance régulière des règles et principes fondamentaux ; le manque de professionnalisme et le non-respect de la réglementation en vigueur) qui entache toute la plaque des offres touristiques béninoises, de faire un bain intégral du milieu et de mettre en œuvre des réformes nécessaires pour « booster les performances du tourisme et rendre compétitive notre industrie touristique ».





La séance avait réuni, entre autres autorités, les membres du cabinet ministériel, le directeur du développement du tourisme, le Directeur général de l'Agence nationale de promotion des patrimoines et de développement du tourisme (ANPT), Edmond Toli, le Représentant Résident de la Banque mondiale Alexandre Henry, la Coordinatrice du Projet de compétitivité et du tourisme transfrontalier ainsi que les représentants des organisations faitières du secteur touristique ((Association des Tours Opérateurs et Agences de voyages ATOV; Association Béninoise des Tour-Opérateurs et Guides ABETOC ; Agence Nationale de l'Aviation Civil ANAC ; Fédération des organisations patronales de l'hôtellerie et du tourisme FOPATH ;

Consortium touristes par million CTM, etc).

Il faut noter que la rencontre s'est achevée par la remise de 93 licences provisoires à des établissements d'hébergement touristique et agences de voyages situés sur l'ensemble du territoire national.



## PRÉPARATION TECHNIQUE DU TRANSFERT PHYSIQUE DES ŒUVRES CULTURELLES AU BÉNIN



### ● L'APPROCHE DU BÉNIN SALUÉE PAR LA CEDEAO

L'engagement, l'approche et surtout la méthode avec laquelle le Gouvernement du Bénin aborde la question du retour des biens culturels aux pays africains forcent l'admiration. Pionnier dans le cadre de ce combat, le pays de Akaba, Glèlè, Guézo, Bêhanzin, compte tirer profit de cette douloureuse histoire pour se

développer. Le Commissaire Éducation, Science et Culture de la CEDEAO, M. Mamadou Traoré l'a témoigné devant les membres du Comité régional de la CEDEAO chargé du suivi du Plan d'actions 2019-2023 et dont les travaux de la première réunion ont eu lieu début Juillet à Cotonou.



Au terme des travaux, le Commissaire de la CEDEAO, Mamadou Traoré, a salué l'engagement du Président Patrice Talon et a souhaité que le Bénin partage ses expériences avec les autres pays pour l'atteinte de cet objectif sous-régional. A la faveur d'une audience au cabinet du Ministre Jean-Michel Abimbola, il a échangé avec ce dernier sur les conditions de déroulement des travaux et des conclusions générales qui en sont issues. A l'occasion, le Ministre Abimbola a rappelé à ses hôtes les réelles motivations qui sous-tendent l'engagement du Bénin dans le cadre de la restitution des biens culturels. Pour le cas du Bénin, poursuit-il, elle a été pensée

dans une perspective de coopération et de développement.

Il a réitéré la volonté du Bénin de soutenir le Comité régional dans la mise en œuvre du plan d'actions. Il a également présenté à ses hôtes les projets phares de l'Exécutif béninois et qui traduisent sa vision pour le secteur du tourisme en lien avec la culture et les arts. La volonté de mettre la culture au cœur du développement permet d'investir dans les autres secteurs et de booster toutes les chaînes de l'économie nationale. Et c'est à juste titre que le Gouvernement travaille depuis 2016, à mettre le curseur à un niveau très haut.



## ● RENFORCEMENT DU CADRE LÉGISLATIF

Dans le souci de renforcer le combat contre le vol, la destruction voire la dégradation du patrimoine culturel, le Gouvernement du Président Patrice Talon a pris l'initiative d'un projet de loi qui a été transmis à l'Assemblée nationale pour examen et adoption. En effet, le patrimoine culturel béninois fait l'objet de trafics divers, de vol, de destruction ou de dégradation et est assujéti à de nombreuses menaces contemporaines, selon les résultats des études présentées lors du lancement du Projet de l'inventaire général du patrimoine national, en Octobre 2020 à l'Ecole du patrimoine africain (EPA) à Porto-Novo.

Ainsi, dans le but de remédier à cette situation, le Gouvernement réuni en conseil des Ministres le 28 juillet dernier, a marqué sa volonté de mettre en place un cadre juridique et institutionnel propice à la protection efficace et holistique du patrimoine culturel national. Il ne peut en être autrement au regard de la vision du Gouvernement de faire du Bénin une destination touristique prisée.

«... A cet effet, le processus d'actualisation des textes existants a débouché sur le présent projet de loi, lequel intègre des préoccupations nouvelles comme la circulation des biens culturels, leur transfert licite, la protection des données informatiques liées au patrimoine culturel, la promotion du mécénat culturel et l'auto-assurance de l'Etat pour les biens culturels. » a précisé le porte-parole du Gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji à la conférence de presse hebdomadaire qui permet de rendre compte des décisions prises à la séance. Le projet de loi prend également en compte la nécessité d'un meilleur encadrement juridique des musées publics et privés en tant que cadre de conservation et de valorisation du patrimoine culturel ainsi que le renforcement des sanctions pénales liées aux infractions touchant audit patrimoine. Le Conseil a instruit le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts de veiller, en relation avec son collègue de la Justice et de la Législation à l'effet de prendre les dispositions nécessaires pour l'aboutissement de la procédure législative.



## ● CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUSÉALES SUIVANT LES NORMES ET STANDARDS INTERNATIONAUX

Le transfert physique au Bénin de 26 trésors royaux d'Abomey se trouvant en France se précise. Au fur-et-à mesure que l'on approche l'hiver 2021 et conformément à son agenda, le Gouvernement du Président Patrice Talon s'active pour réunir les meilleures conditions de sécurité et de conservation des œuvres. La mise en place des infrastructures muséales est une étape primordiale. C'est dans ce cadre que le Ministère en charge de la culture multiplie les descentes sur les chantiers de construction des infrastructures muséales notamment à Ouidah, première ville d'accueil des œuvres. À la tête d'une importante délégation composée, entre autres, du Directeur général de l'agence ANPT, du directeur adjoint de cabinet et de la coordonnatrice du Projet de compétitivité du tourisme transfrontalier, le Ministre du tourisme, de la culture et des arts, Jean-Michel Abimbola, a démarré sa tournée du 22 Juillet par le chantier de réhabilitation du Fort Portugais de Ouidah. Il scrute les différents compartiments, observe les coins et recoins avant de s'entretenir avec la mission de contrôle, le maître d'ouvrage et les entrepreneurs.

Objectif principal, s'assurer du respect des standards internationaux comme exigés sur tous les chantiers muséaux, conformément aux orientations et exigences du Gouvernement. Sur la question des délais, le Ministre Abimbola reste intransigeant. Tous ont été exhortés à redoubler d'ardeur au travail en vue de l'achèvement des différents compartiments notamment,

la Maison du Gouverneur qui accueille les 26 trésors royaux à restituer par la France.

La délégation a ensuite mis le cap sur la Place aux enchères, la Route de l'esclave, le Lieu de recueillement et la Porte du non-retour. Jean-Michel Abimbola et sa suite se sont également rendus sur le chantier de construction du Complexe de la Marina à Djègbadji. A chaque étape, l'autorité questionne, rassure de son soutien et rappelle la politique touristique et culturelle du Gouvernement ainsi que les délais de livraison des travaux. Le Gouvernement, rappelle-t-il, tient au respect des normes internationales dans la construction des infrastructures et notamment, celles muséales et touristiques ouvertes sur le territoire national. De quoi garantir l'amélioration des performances touristiques du Bénin, gage d'une destination touristique enviée partout dans le monde.



## • VALIDATION DU PROTOCOLE OPÉRATIONNEL

Pendant ce temps, le Ministre du tourisme, de la culture et des arts, a engagé des experts pour deux jours de travaux sur le contenu du protocole opérationnel du transfert physique des biens culturels. En effet, le Gouvernement, à travers le Ministère en charge de la culture et celui des affaires étrangères, s'active sur le protocole technique et logistique du transfert physique, le renforcement du cadre juridique pour la prise en charge du patrimoine culturel et l'organisation des manifestations liées à la restitution. C'est dans cette chronologie d'actions que s'est tenue la session du Comité ad'hoc chargé de la mise en œuvre du Programme de travail commun entre le Bénin et la France à Cotonou.

A l'ouverture des travaux, les membres du Comité ad'hoc élargi désormais aux

représentants de la police républicaine, des universitaires, des instituts de formation, producteurs audiovisuels et des personnes ressources, ont été convaincus sur la nécessité de produire un document unique qui servira de cadre référentiel avant d'engager le tournant de la phase opérationnelle de la restitution. Ainsi, pendant les deux jours (27 et 28 juillet), les travaux ont été essentiellement consacrés à l'appréciation des mesures prises par le Bénin dans le cadre du transfert physique des dites œuvres ainsi qu'à l'élaboration et à la validation des différents documents techniques. Les projets de contenu détaillé des protocoles techniques, logistiques et juridiques ont été finalisés ainsi que la feuille de route.





## LE BÉNIN CONVOITÉ PAR LES GRANDES MARQUES TOURISTIQUES

Cinq ans de mise en œuvre de l'ambitieux Programme d'actions du gouvernement (PAG 2016-2021) et les retombées sont bien visibles. Le Bénin, cette Afrique en miniature, possède d'importantes potentialités touristiques qui, valorisées et restructurées pour promouvoir la destination, constituent un pilier important de développement de l'économie nationale. Patrice Talon y a cru. Traduits dans son programme d'actions (2016-2021), les projets de restructuration de l'offre touristique ont été mis en œuvre avec méthode, dynamisme et sans tapage médiatique et au bout des cinq années, le Bénin est devenu un terrain de convoitise. La cité historique de Ouidah se métamorphose et les entreprises touristiques occidentales se bousculent sur la côte à Ouidah pour installer leurs complexes hôteliers.

« Ceux qui ont des projets, qu'ils soient des Béninois de l'intérieur, de la diaspora ou des afro-descendants, nous suivons de près les projets pour les accueillir et assurer leurs investissements. Le Bénin, à travers les réformes, va mettre en place une agence de promotion de tourisme, une agence de promotion de la destination Bénin. L'agence (Tour Opérateur) va travailler à faire connaître les atouts touristiques

que nous avons au Bénin. Ainsi, les infrastructures nationales seront prisées. Des primes seront données aux citoyens qui voudront visiter les sites touristiques du pays. Ceci pour permettre à ce que les gens passent leurs vacances au pays au lieu d'aller à l'étranger... » Ces propos du Ministre en charge du tourisme, Jean-Michel Abimbola, tenus il y a quelques semaines lors d'une visioconférence, ont fait renaître un grand espoir. Mieux, ils ont suscité un grand enthousiasme dans le cœur de ses compatriotes de la diaspora qui ont voulu mieux comprendre les opportunités qu'offre désormais leur pays à ceux qui voudront investir dans le secteur du tourisme. Et à cette préoccupation, le Ministre Abimbola avait laissé entendre que le Bénin est devenu un terrain de convoitise pour les grandes marques touristiques. « Hilton Resort, Sofitel 5 étoiles, Golden Tulip, Club Med, Banyan Tree, Complexe All inclusive, voilà quelques grosses signatures qui montrent que notre pays n'est plus un petit pays en la matière ... » a-t-il déclaré fièrement. Outre ces grandes marques, de nombreux investisseurs locaux ne cessent de solliciter l'accompagnement institutionnel du Gouvernement en vue de l'installation de leurs entreprises touristiques.





## NOUVELLE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION : SIGNATURE DU MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE LE BÉNIN ET LE CUBA POUR LA CULTURE ET LES ARTS



Le Bénin et le Cuba autrefois liés par des amitiés historiques et culturelles, évoluent dans une dynamique de coopération. Le Ministère béninois du tourisme, de la culture et des arts et l'Ambassade de la république de Cuba au Bénin ont procédé, en avril dernier, à la signature du mémorandum d'entente entre les deux pays pour la mise en œuvre de leur politique de développement dans le domaine de la culture et des arts.

Après la signature proprement dite des documents par les deux parties, la diplomate cubaine, Mme Yenielys Vilma REGUEIFEROS LINARES, s'est réjouie de la

concrétisation de cette volonté manifeste des deux pays d'écrire notamment, un nouveau chapitre en matière de politique culturelle et artistique. Elle a souhaité que la signature de ce M.O.U. marque le début d'une grande coopération bilatérale dans les domaines culturel et artistique.

Au nom de la partie béninoise, le Ministre en charge de la culture et des arts, Jean-Michel Abimbola, a souligné que cette nouvelle coopération intervient alors que le Bénin amorce un tournant décisif en matière de politique culturelle, avec des réformes profondes et courageuses engagées par le Gouvernement du Président Patrice Talon. Lesquelles réformes, rassure-t-il, vont impacter durablement les deux sous-secteurs en leur donnant une nouvelle impulsion à travers une meilleure valorisation du travail des acteurs culturels en général et mieux révéler leurs talents au reste du monde. La signature de ce mémorandum d'entente témoigne de l'engagement des deux pays à travailler pour une « coopération fructueuse afin de construire encore et toujours des passerelles qui nous rapprochent » a-t-il ajouté.

« Je reste convaincu que tous ces objectifs qui se concrétisent par ce mémorandum nous permettront de bâtir une histoire nouvelle et de nous réinventer sans cesse pour que la culture et les arts demeurent au cœur du développement de nos deux nations pour le plus grand bonheur des peuples frères et amis du Bénin et de Cuba. » a conclu le Ministre Abimbola.

# NOUVELLE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION : SIGNATURE DU MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE LE BÉNIN ET LE CUBA POUR LA CULTURE ET LES ARTS





## L'UEMOA RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU BÉNIN POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE COMPÉTITIVE

Le Commissaire chargé du Département du Développement Humain (DDH) de l'UEMOA était au cabinet du Ministre en charge de la culture le 27 juillet 2021 à Cotonou. M. Mamadù Serifo JAQUITE, accompagné des cadres de son département, s'est entretenu avec le Ministre en présence du directeur de cabinet, du conseiller technique à la culture, du secrétaire général et des directeurs techniques. La rencontre entre les deux autorités a porté sur les réformes, programmes et projets de la Commission de l'UEMOA à mettre en œuvre notamment dans les domaines de la culture, des arts et du tourisme.

Le Ministre Abimbola a expliqué l'ambition du Gouvernement pour le secteur du tourisme en lien avec la culture et les arts et qui se concrétise depuis 2016 à travers la mise en œuvre des projets phares et réformes implémentées pour bâtir une économie nationale durable sur l'agriculture et le tourisme. La dynamique est également en cours pour redynamiser les secteurs de la culture et les arts à travers le cinéma, la musique, le théâtre, la danse et les arts plastiques, a fait savoir le Ministre à son hôte.

Prenant la parole, le Commissaire en charge du DDH a fait remarquer que l'UEMOA ne peut développer une politique globale au sein des États sans discuter avec les responsables au niveau de ces États. D'où l'initiative de cette mission circulaire de son département en vue de connaître le fonctionnement et les problèmes auxquels les différents secteurs sont confrontés et faire des plaidoyers à l'endroit des chefs d'États. Faut-il le rappeler, le DDH oriente et coordonne et supervise les politiques communes de l'Union, notamment pour le développement du marché régional des arts et de la culture et le développement d'une offre touristique compétitive et la promotion du tourisme.



Après s'être informé des projets phares du gouvernement béninois, le Commissaire JAQUITE a salué la vision du Président Patrice Talon de focaliser la politique nationale sur le tourisme. Avec le Ministre Abimbola et ses directeurs techniques, il a également discuté des dispositions pratiques à mettre en place pour bénéficier davantage du soutien de l'institution dans les trois secteurs. Notons que la séance a par ailleurs, permis de faire le point de la mise en œuvre des directives de l'UEMOA et la délégation a salué la volonté du gouvernement de transposer certains de ses textes dans le droit positif.



## MME ROBINA P. MARKS AU CABINET DU MINISTRE ABIMBOLA : VERS LA SIGNATURE D'UN M.O.U. ENTRE LE BÉNIN ET L'AFRIQUE DU SUD



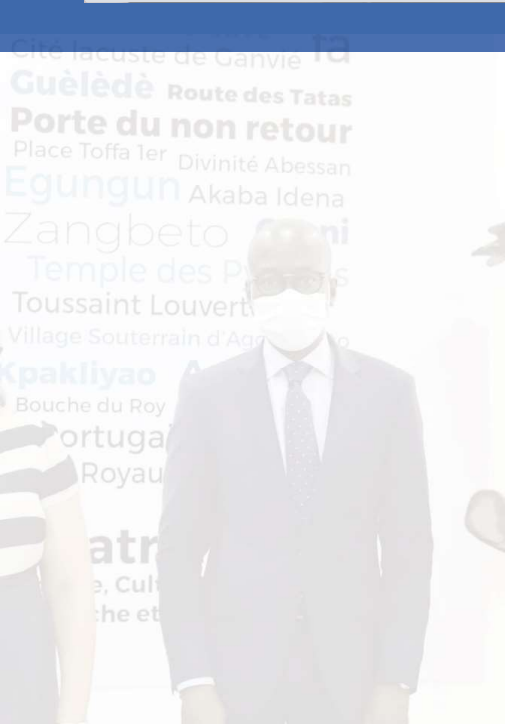
Le Gouvernement Sud-Africain est admiratif des efforts du Gouvernement du Bénin pour la promotion du tourisme et la sauvegarde de son patrimoine culturel, et il désire lui apporter sa contribution pour faire du secteur un pôle de développement. C'est ce qu'on retient des échanges entre le Ministre du tourisme, de la culture et des arts, Jean-Michel Abimbola et l'Ambassadrice Sud-Africaine au Bénin.

Pour le Ministre Abimbola, l'Afrique du Sud est un modèle de ce que la culture représente une richesse pour un pays. Pour avoir fait l'option de faire du tourisme, un pilier de développement et de création d'emplois et de richesses, le Bénin ne peut que s'ouvrir au reste

du monde et prendre l'exemple sur les grandes nations qui ont réussi dans le secteur. Et pour convaincre son hôte, il lui a présenté les projets phares et les projets internes, les investissements massifs ainsi que les chantiers ouverts en vue de la restructuration de l'offre touristique et les nombreuses actions entreprises dans le cadre de la révélation de la culture béninoise.

Mme Robina P. MARKS a ensuite marqué la volonté des autorités gouvernementales de son pays de prêter une main forte au Bénin dans les domaines de la culture, du tourisme et des arts. Mieux, l'Afrique du Sud se propose de contribuer à promouvoir la destination Bénin en attirant les investisseurs étrangers capables d'appuyer la mise en œuvre des projets phares.

Cette audience de courtoisie qui a pris l'allure d'une séance de travail avec la présence des hauts cadres intervenant sur les files tourisme, culture et arts, a permis aux deux parties de s'accorder sur le renforcement du partenariat existant entre les deux pays et de coopérer davantage pour des actions concrètes au profit des secteurs tourisme, culture et arts. Et pour se faire, un mémorandum M.O.U. est envisagé entre les deux pays. Il définira les grandes lignes de la nouvelle coopération envisagée. Les directeurs techniques et les cadres présents à la séance ont été instruits sur-le-champ à l'effet d'entreprendre les démarches nécessaires par le canal diplomatique approprié pour l'élaboration des documents de ce partenariat que les autorités des deux pays souhaitent fructueux et bénéfique.



**07** PROJETS PHARES



Parc National de la Pendjari  
 Cité lacustre de Ganvié  
 Guèlèdè Route des Tatas  
 Porte du non retour  
 Place Toffa 1er Divinité Abessan  
 Egungun Akaba Idena  
 Zangbeto  
 Temple des P  
 Toussaint Louvert  
 Village Souterrain d'Ag  
 Kpakliyao  
 Bouche du Roy  
 Portugal  
 Royaume  
 atr  
 e, Cult  
 che et

## LIRE ET TÉLÉCHARGER

- les comptes rendus du **conseil des ministres** et
- **les textes officiels** en vigueur en République du Bénin sur la plateforme de Secrétariat général du Gouvernement :

-  Tous les comptes rendus du Conseil des ministres depuis avril 2016
-  Toutes les lois promulguées depuis 1960 à nos jours (**+1500**)
-  Plus de **30 000** décrets publiés
-  Plus de **3000** autres actes officiels (ordonnances, arrêtés présidentiels, etc.)

 <https://sgg.gouv.bj>



Le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (**MTCA**) est chargé de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement des trois secteurs afin de faire du tourisme, un levier de développement créateur d'emplois et de richesses.

Retrouvez-nous sur :

- **Adresse physique** : Cotonou, Quartier les Cocotiers, Route de l'Aéroport Cardinal Bernardin GANTIN, Carrefour Air France, République du Bénin. Nous sommes dans le bâtiment R+4 qui abrite également le cabinet et certaines directions du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

- **Au courriel** : [mtca.sp@gouv.bj](mailto:mtca.sp@gouv.bj) - 01 BP 2037 COTONOU - Tél : (+229) 21307013



MINISTÈRE DU TOURISME,  
DE LA CULTURE ET DES ARTS  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

